

CULTURE

C'EST PARTI POUR LES FESTIVITÉS !

VIE INSTITUTIONNELLE

Tout savoir
sur l'adoption
du budget 2024

TERRITOIRE

Retour en images
sur Prom'Aude

VIVRE ENSEMBLE

Les biodéchets :
Une ressource
insoupçonnée

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 VIE INSTITUTIONNELLE

4 Budget 2024 : Toujours plus d'ambition et de dynamisme pour notre communauté

9 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9 Inauguration du mur d'escalade et travaux de l'entreprise Pôle Sud

11 L'eau, la vie : Un nouvel équipement intercommunal à la disposition des communes

12 TERRITOIRE

12 Programme de la fête de l'interco à Homps

13 Retour en images sur la dernière édition de Prom'Aude

15 VIVRE ENSEMBLE

15 Coup de cœur, coup de projecteur !

16 Les biodéchets : Une ressource insoupçonnée

19 AGENDA CULTUREL



CONSULTEZ LE SITE DE LA CCRLCM SANS MODÉRATION EN UN SEUL CLIC !

Plus convivial, plus fonctionnel, cette version numérique des services de la CCRLCM vous offre un maximum d'informations.

Rendez-vous sur : www.ccrlcm.fr



54 COMMUNES EN TERRE D'AUDE, CORBIÈRES ET MINERVOIS

Albas Albières Argens-Minervois Auriac Bouisse Boutenac Camplong-d'Aude Canet d'Aude Cascastel-des-Corbières Castelnaud-d'Aude Conilhac-Corbières Coustouge Cruscades Davejean Demacueille Escales Fabrezan Félines-Termenès Ferrals-les-Corbières Fontcouverte Homps Jonquières Lagrasse Lairière Lanet Laroque-de-Fa Lézignan-Corbières Luc-sur-Orbieu Massac Montbrun-des-Corbières Montjoi Montséret Mouthoumet Moux Ornaisons Palairac Paraza Quintillan Ribaute Roquecourbe-Minervois Roubia Saint-André-de-Roquelongue Saint-Couat-d'Aude Saint-Laurent de la Cabrerisse Saint-Martin-des-Puits Saint-Pierre-des-Champs Salza Talairan Termes Thézan-des-Corbières Toumissan Tourouzelle Vigneville Villerouge-Termenès

Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois - 48 avenue Charles Cros, 11200 Lézignan-Corbières - Tél. 04 68 27 03 35 Fax. 04 68 27 04 54 - contact@ccrlcm.fr - www.ccrlcm.fr

Ce numéro INTERCO'MAG est une publication de la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières Minervois. Directeur de la publication : André Hernandez. Conception-rédaction, photos : service communication / Shutterstock. Direction artistique, maquettes / exécution : agence Rangoon. Crédit photo première de couverture : Shutterstock. Impression : Caiiman Imprimeur. Imprimé à 18.300 exemplaires sur papier PEFC. Dépôt légal à parution. P-ISSN : 3037-2429 / E-ISSN : 3038-236X





Voici venu l'été en Corbières et Minervois. Ce magazine est constitué autour de la présentation du budget de votre communauté de communes pour 2024. Les mêmes critères de gestion que pour le passé prévalent : une section de fonctionnement maîtrisée, un fort investissement et aucun recours à l'emprunt, depuis 6 ans déjà ! Pour cette année 2024, la CCRLCM va poursuivre, comme je l'avais indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, « son implication dans la qualité du service public avec des politiques publiques s'inscrivant dans les axes prévus par le Plan Pluriannuel d'Investissement » et dans un pacte de gouvernance voté à l'unanimité et qui permet de renforcer la cohésion de la CCRLCM et de ses communes membres.

Alors nous allons tous, élus et collaborateurs de la CCRLCM, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour concrétiser nos projets phares pour 2024. Tout d'abord les nouveaux locaux, pour le personnel de la communauté de communes, chantier qui a débuté mi-mai à proximité du chantier de la CAF pour l'édification de la Maison de la famille. Puis, l'aire de covoiturage munie de panneaux photovoltaïques à la sortie de l'échangeur autoroutier. Ensuite viendra la démolition du relai information service pour la réalisation de la bretelle d'accès reliant l'autoroute et la zone d'activité intercommunale de Caumont 2.

Nous espérons aussi commencer dès cette année la construction des deux déchèteries supplémentaires à Luc-sur-Orbieu et sur Ferrals-Fabrezan-Fontcouverte (3F) ainsi que l'espace intergénérationnel de Saint-Couat couplant crèche et lieu d'accueil des aînés.

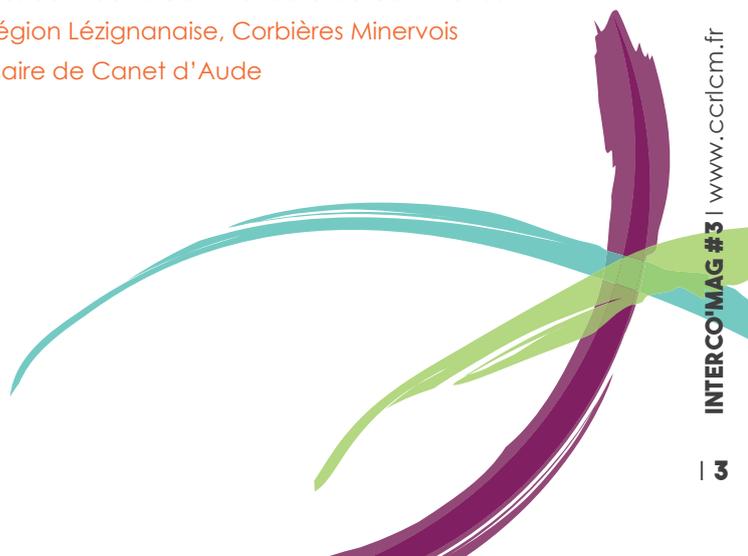
Des études sont nécessaires pour concrétiser les projets d'envergure, c'est pourquoi nous lançons dès cette année les dossiers pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Lagrasse et d'un centre de santé et d'une nouvelle crèche à Lézignan-Corbières.

Vous pourrez prendre connaissance dans ce magazine de notre coup de cœur de printemps, de nos actions en matière de développement économique et dans la gestion des problèmes d'accès à l'eau potable, phase intermédiaire avant le transfert de la compétence en 2026. Vous découvrirez aussi dans ce numéro notre engagement envers l'agritourisme et bien évidemment l'agriculture de nos Corbières et Minervois, qui s'est matérialisé récemment sur la foire « Prom'Aude, festival Aude al País », qui s'est déroulée au mois de mai avec les mots très forts que j'ai prononcés lors de l'inauguration, marquant notre indéfectible soutien à la lutte légitime des agriculteurs de notre communauté pour la sauvegarde de notre souveraineté alimentaire.

Enfin, vous trouverez dans votre magazine les rubriques habituelles sur les manifestations culturelles et les nouveaux vecteurs de communication entre l'intercommunalité et les citoyens, ainsi que l'annonce du programme de la fête de l'Interco, le 27 juillet 2024, à Homps... entre Lac, Canal et Terroir Minervois.

Je vous souhaite un bel été entre Corbières et Minervois.

André Hernandez
Président de la Communauté de Communes
Région Lézignanaise, Corbières Minervois
Maire de Canet d'Aude



BUDGET 2024 TOUJOURS PLUS D'AMBITION ET DE DYNAMISME POUR NOTRE COMMUNAUTÉ

POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE AU CŒUR DE LA RÉGION OCCITANIE

La Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières Minervois forte de près de 34 000 habitants, regroupant 54 communes est la 3ème intercommunalité de l'Aude en importance après les agglomérations de Narbonne et Carcassonne.



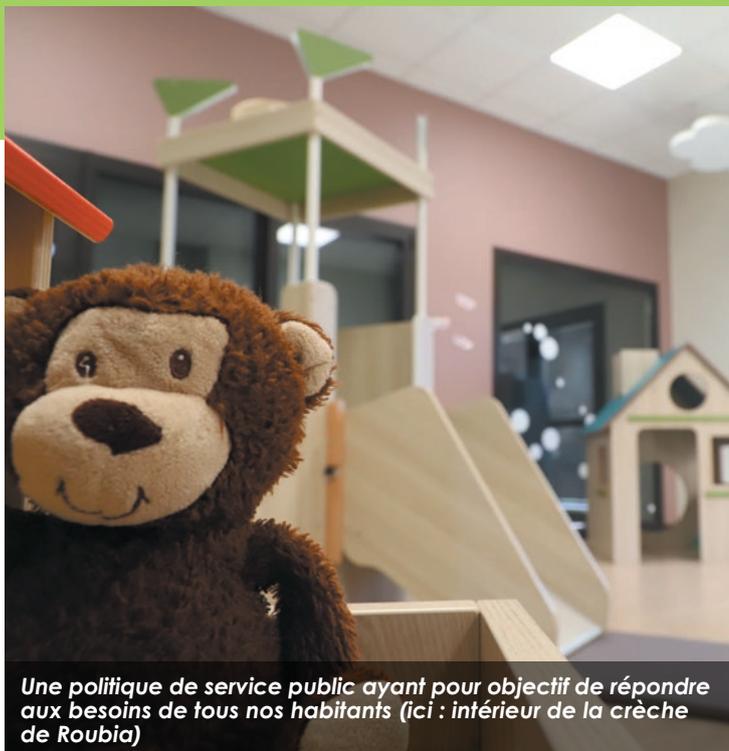
Un territoire dynamique et attractif, tant économiquement que pour le tourisme

UN PROJET DE TERRITOIRE INTÉGRÉ DANS LE PACTE DE GOUVERNANCE QUI DÉCLINE LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA CCRLCM DANS LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Notre Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois entend poursuivre son action volontariste conformément à son projet.

La CCRLCM articule sa stratégie financière et de développement autour :

- d'un pacte de gouvernance validant le projet de territoire (2021),
- d'un pacte financier et fiscal (PFF) qui en assure le financement et la solidarité financière avec nos communes membres (2022),
- d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI), « le train de l'investissement » qui se concrétise au fil du temps.



Une politique de service public ayant pour objectif de répondre aux besoins de tous nos habitants (ici : intérieur de la crèche de Roubia)

UN PACTE DE GOUVERNANCE QUI FÉDÈRE LA CCRLCM ET SES COMMUNES MEMBRES AUTOUR DE SON PROJET DE TERRITOIRE

Le Pacte de gouvernance de la CCRLCM adopté à l'unanimité par délibération du 23 juin 2021 est avant tout l'expression politique du projet de territoire en construction qui lie la Communauté et ses communes membres. A ce titre, il traduit une volonté partagée pour renforcer l'attractivité du territoire en améliorant la qualité de vie de ses habitants.

Rappelons que la communauté a affirmé ses priorités :

- Placer **le citoyen au centre des préoccupations** des élus
- Adapter le territoire aux **changements climatiques**
- Faire rayonner **un projet culturel qualitatif**
- Se saisir **des grands enjeux environnementaux**
- Favoriser **le développement économique**
- Définir les orientations en matière d'**accueil et de bien-vivre ensemble**
- Mettre en œuvre **une nouvelle offre touristique**

DES RELATIONS FINANCIÈRES ENTRE LA CCRLCM ET SES COMMUNES MEMBRES CONSOLIDÉES PAR LE PACTE FINANCIER ET FISCAL (PFF) POUR FINANCER LE PROJET DE TERRITOIRE TOUT EN ASSURANT UNE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

Le pacte financier et fiscal (PFF) voté à l'unanimité lors de la séance du 21/12/22 vise à permettre à la CCRLCM :

- de financer le projet de territoire et le programme d'équipements qui lui est associé, sans compromettre ses équilibres budgétaires,
- d'assurer une solidarité territoriale non seulement par le développement des politiques et des équipements communautaires, mais aussi par la solidarité financière.

Le PFF instaure le versement d'une DSC qui est proposée à hauteur de 0,2 M€ par an sur la période 2023/2026. Ce sera donc le cas en 2024.

Le PFF intègre le règlement d'aides aux communes voté à l'unanimité en juin 2021.

Le PFF intègre le retour sur investissement sur les zones d'activités économiques (ZAE) se traduisant par les partages conventionnels de taxe d'aménagement et de taxe sur le foncier bâti ce qui abonde le bouclage du financement du projet de territoire.

Le PFF intègre le gel des taux de fiscalité sur la Taxe Foncière. Les taux fiscaux n'augmenteront donc pas en 2024. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et la GEMAPI suivent quant-à-eux le coût du service.



Des équipements régulièrement renouvelés pour toujours plus d'efficacité



LA CCRLCM S'APPUIE SUR UNE GESTION RIGoureuse

La CCRLCM s'appuie sur une culture de gestion pour asseoir son rôle d'investisseur : préservation de l'autofinancement, gestion optimale des dépenses et maîtrise de l'endettement. Le budget 2024 s'inscrit dans cette optique d'anticipation, de rationalisation et de planification.

Par sa politique volontariste, la CCRLCM œuvre ainsi à chaque instant à la cohérence et aux cohésions territoriale et sociale de notre territoire.

L'économie, compétence pilier au cœur de notre politique de financement

VIE INSTITUTIONNELLE



La culture au cœur des préoccupations des conseillers communautaires, avec des équipements adaptés et une programmation culturelle variée

UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE A L'ISSUE DE L'EXERCICE COMPTABLE 2023

- L'endettement de la CCRLCM est dans la moyenne de la strate et tend à s'éteindre grâce à un non-recours à l'emprunt depuis 6 ans : désendettement sur la période 2020/2024 de -2,19M€.
- La CCRLCM peut compter sur un fond de roulement important pour financer une partie de son plan pluriannuel d'investissement.

OPTIMISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AU PROFIT DES HABITANTS DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses des services en faveur des politiques publiques et des services publics.

- la collecte et le traitement des ordures ménagères, ainsi que le fonctionnement des déchèteries intercommunales
- le fonctionnement des crèches et des centres de loisirs intercommunaux
- le fonctionnement du réseau des médiathèques MILCOM et du Conservatoire de musique Intercommunal
- le fonctionnement de la maison de santé pluridisciplinaire de St-Laurent de la Cabrerisse, et de la maison médicale de garde de Lézignan-Corbières
- le fonctionnement des services supports (ressources humaines, comptabilité, marchés publics, urbanisme, ADS, secrétariat, communication externe, services mutualisés avec le centre intercommunal d'action sociale...)
- les subventions aux associations, aux diverses manifestations et au CIAS



La lutte contre la désertification médicale, avec un centre de santé à St Laurent de la Cabrerisse et des projets de construction à Lézignan-Corbières et Lagrasse

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT STABLES

Bien évidemment, les recettes de fonctionnement sont prévues à l'équilibre des dépenses, soit 34,850M€. Les produits de la fiscalité représentent 19,941M€ soit 77% des recettes réelles de fonctionnement. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui couvre le coût du service est prévue à 6,4M€.

Il faut ajouter à toutes ces recettes de fonctionnement le produit généré par la facturation des services publics (crèches, centres de loisirs, restauration collective, centre de santé...) et les participations versées par la caisse d'allocations familiales et la mutualité sociale agricole dans le cadre des aides au fonctionnement des structures d'accueil enfance jeunesse. L'excédent provenant des exercices précédents s'élève à 9,149M€.

En 2024, les taux de l'intercommunalité pour le foncier bâti, le foncier non bâti, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la cotisation foncière des entreprises resteront inchangées par rapport à l'année précédente. Ils n'ont pas augmenté depuis 2013.

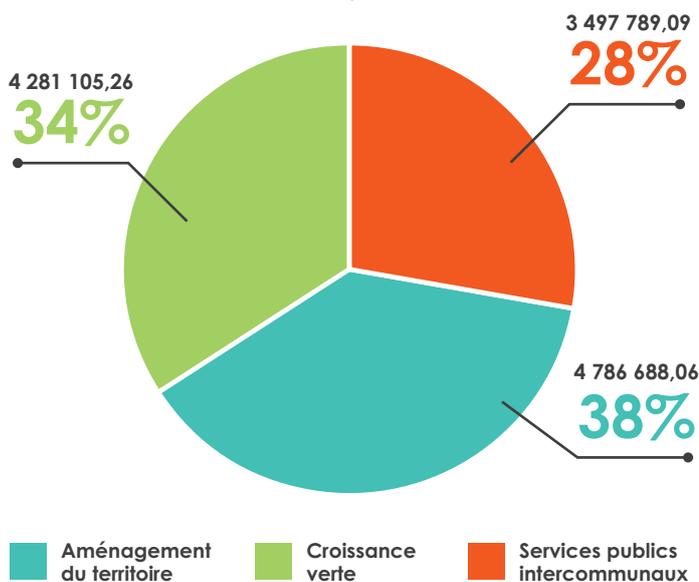
2024 : LE TRAIN DE L'INVESTISSEMENT SERA AU RENDEZ-VOUS

Le train de l'investissement est lancé et les grandes opérations qui doivent être concrétisées dans les meilleurs délais sont principalement les suivantes :

- La création des déchèteries de Fabrezan, Ferrals, Fontcouverte et Luc : **2,5M€**
 - La création de l'aire de covoiturage en sortie d'autoroute équipée de 60 places de parking et d'ombrières photovoltaïques : **600 000€**
 - La création de la voie reliant Caumont 2 au rond-point de l'autoroute, bretelle très utile pour les entreprises installées sur cette zone : **500 000€**
 - L'aide aux communes : **1,8M€**
 - L'aide à l'immobilier d'entreprises : **150 000€**
- Le très haut débit avec le SYADEN : **250 000€**
 - La création d'un bâtiment éco responsable, sanitaires et réfectoire, pour le personnel du service éco environnement : **750 000€**
 - Le lancement des marchés pour l'acquisition de deux bennes à ordures et de véhicules « propres » : **300 000€**
 - Des travaux sur nos bâtiments intercommunaux (crèches, milcom...) : **500 000€**
 - Lancement des projets de construction du centre de santé de Lézignan-Corbières, de la maison de santé pluridisciplinaire de Lagrasse et de la micro-crèche espace intergénérationnel de St-Couat : **1,8M€**
 - Le lancement des études concernant la future crèche de Lézignan Corbières : **310 000€**
 - Etude de faisabilité de la maison de culture à Villeroche-Termenès
 - Subvention pour la rénovation de l'EHPAD La Capounada : **300 000€**
 - Schéma des Zones d'Activité Économiques : **350 000€**

DÉPENSES PRÉVUES D'ÉQUIPEMENT EN 2024

12,5 M€



DES BUDGETS ANNEXES QUI COMPLÈTENT LE BUDGET PRINCIPAL

La CCRLCM compte cinq budgets annexes dont trois concernent le développement économique (ZAE d'Ornaisons, ZAE de Caumont 2 et ZAE Cabanons de Bories). Le budget principal consolidé de ses budgets annexes représente près de 53M€ en 2024.

EN RÉSUMÉ, UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN ACTION FORTEMENT ENGAGÉE AU SERVICE DE SES HABITANTS

Une croissance économique et un développement constants (ici : chantier du bâtiment de l'entreprise "la Glacière Narbonnaise")

TAD

Transport A la Demande



AVEC LE TRANSPORT À LA DEMANDE, SE DÉPLACER, C'EST FACILE !

1

APPELEZ

2

RÉSERVEZ

3

VOYAGEZ

2€ le trajet
4€ l'aller retour

Plus d'informations ?
Scannez ce code ▶



INAUGURATION DU MUR D'ESCALADE



L'association LéziBloc a obtenu auprès du conseil départemental de l'Aude une subvention d'un montant de 75 000€ dans le cadre du budget participatif pour construire, au sein du gymnase de l'intercommunalité situé à proximité immédiate du lycée Ernest Ferroul, une structure artificielle d'escalade. La communauté de communes soutient les initiatives des associations sportives du territoire, et a donc participé à l'installation de cet équipement dans le gymnase lui appartenant, pour un montant de 21 000€. Depuis quelques semaines, les membres de l'association et les élèves du lycée Ferroul peuvent, sous l'égide d'animateurs brevetés, profiter de ce magnifique équipement innovant. Durant les vacances, ce sont les enfants inscrits aux centres de loisirs qui pourront également s'exercer à la discipline en toute sécurité.

TRAVAUX DE L'ENTREPRISE PÔLE SUD

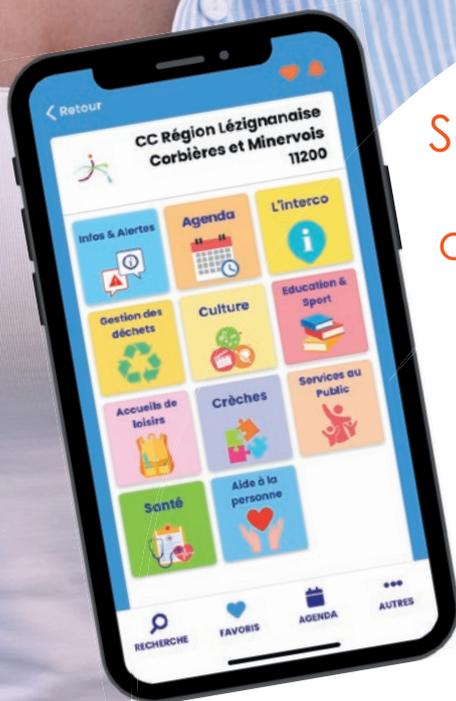


Pôle Sud a été créé en 1983 par Didier Barral (Sup de Co) et Sylvie Barral, pharmacienne, son épouse, qui s'occupait des recettes et de la production. Au départ, ils ont repris une entité qui s'appelait le Glaçon des Corbières où il y avait trois emplois. Ils se sont spécialisés en tant que fabricants de glaces et de sorbets artisanaux. Dans un premier temps, la ville de Lézignan a permis leur développement dans des locaux adossés à l'abattoir, puis la ville de Lézignan a investi successivement dans cinq ateliers relais avec crédit-bail immobilier à la clé sur quinze ans. Cela a permis à l'entreprise de se développer. Le paiement de la dernière traite du dernier atelier relais

date de 2018. Aujourd'hui, l'entreprise a donné naissance au groupe « La Compagnie des Desserts » qui assure la distribution des produits. Le groupe dont le siège social est toujours à Lézignan possède quatre sites de fabrication en Occitanie : deux de glaces et deux de pâtisseries. Lézignan reste bien le site historique ainsi que le site leader dans la recherche et le développement. Aujourd'hui, sur Lézignan, le groupe compte 58 employés à Pôle Sud, 25 à la Croquanterie Gourmande et 60 en fonctions support, administratives, livraisons, etc. soit 143 emplois à Lézignan. Le projet en cours de réalisation vise à porter la fabrication sur site de 8 à 12

millions (+50%) de litres. Pour ce faire, une extension a été réalisée puis en fin d'année, une fermeture du site originel a permis de reconfigurer tout le processus de fabrication à l'intérieur. À l'arrivée, il y aura création de 20 emplois supplémentaires à Lézignan. Le montant des travaux est d'environ 600 000€ avec une subvention de 50 000€ de la part de la CCRLCM. Le groupe emploie 750 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 130 millions d'euros. Les travaux d'extension sur Lézignan-Corbières permettront, outre l'embauche de 20 personnes, de passer de 16 à 24 millions d'euros de chiffre d'affaire en 2025 sur le site de Lézignan-Corbières.

Les flashes infos et les alertes
de notre interco
sont sur
PanneauPocket



Soyez les premiers informés
de l'actualité
de votre intercommunalité
en téléchargeant
PanneauPocket



L'EAU, LA VIE : UN NOUVEL ÉQUIPEMENT INTERCOMMUNAL À LA DISPOSITION DES COMMUNES

Depuis la fin du 19ème siècle, les puits d'eau potable des cinq communes de Castelnaud-d'Aude, Escales, Roquecourbe-Minervois, Montbrun-des-Corbières et Puichéric sont établis sur des nappes phréatiques alimentées par une surverse du Canal du Midi. Cette surverse ne pouvait fonctionner depuis le début des travaux de requalification des ouvrages entrepris par l'Association Syndicale Autorisée de Castelnaud-la-Redorte. Les nappes phréatiques non-rechargées depuis plusieurs semaines étaient, début mars, au plus bas, mettant en danger l'approvisionnement en eau potable des cinq villages (2500 habitants).



La CCRLCM a donc décidé de se saisir à bras le corps de cet épineux dossier et de mobiliser la pompe récemment acquise par la commune d'Argens-Minervois pour pomper l'eau du Canal du Midi et la refouler dans les canalets approvisionnant les puits des cinq villages en sautant la zone de travaux. Compte tenu de l'urgence, cette opération a été faite en un temps record. « Un bel exemple de solidarité intercommunale » a déclaré André Hernandez, qui a tenu à remercier la commune d'Argens-Minervois pour la mise à disposition de la pompe et les services techniques de la CCRLCM ainsi que des communes et du SIVU pour leur efficacité.

Dans le même temps, il était décidé que la communauté de communes acquerra cette pompe au bénéfice des 54 communes, ce qui fut approuvé par le Conseil communautaire du 10 avril. La pompe a été mise en place et utilisée à partir du 22 mars 2024. Elle a parfaitement rempli son office. Le 17 avril 2024, le déversoir a été activé et le constat est fait que les trois puits sont à nouveau bien alimentés. Le 18 avril 2024, nos équipes et celles du SIAEP ont démonté le dispositif et ramené la pompe au siège de la CCRLCM.

Il est à noter que, déjà, en début d'année, cette pompe avait servi à remplir le Lac des Aiguilles à Argens-Minervois à partir de l'eau récupérée dans le Canal du Midi, vidé lors de son nettoyage.



Fête de l'Interco à Homps 27 juillet 2024

Un Canal, un Lac, un Terroir Minervois

PROGRAMME

- 10H** Marché des producteurs dans le village (toute la journée)
- 10H30** Ouverture de la fête en musique (sal i pebre)
- 11H** Inauguration de la fête de l'Interco
- 11H30** Apéro vigneron

- 16H** Spectacle jeune public : le son des cailloux
- 17H30** Concert du groupe Z'Acoustik à l'église d'Homps
- 18H** Dégustation des vins du Minervois en musique avec le groupe Gipsy Cristales
- 20H** Repas sur le terrain de pétanque
- 22H30** Concert avec les Red Hot Chili Guinguette

Toute la journée, des jeux pour les enfants organisés par l'association Ludule.



RETOUR EN IMAGES SUR LA DERNIÈRE ÉDITION DE PROM'AUDE



PROM'AUDE : FESTIVAL AUDE AL PAÍS

Depuis 2022, le festival Prom'Aude revient après la période de Covid 19. Comme chaque année, la CCRLCM s'investit pour ce festival qui promeut le terroir, les traditions et les producteurs Audois. Le président André Hernandez a fait voter une subvention de 60 000€ pour l'association Prom'Aude par le conseil communautaire, et la CCRLCM a également occupé un stand pour présenter les divers services et compétences de l'intercommunalité au public.

En plus de cette présence tout le week-end, une animation était prévue le vendredi, journée consacrée aux scolaires. Deux agents, représentant les services Eco-Environnement et Enfance Jeunesse ont animé un atelier de sensibilisation au tri sélectif et

au recyclage auprès des enfants venus nombreux en cette journée dédiée aux scolaires. La CCRLCM a également soutenu l'association en prenant à sa charge les frais de transports des enfants de tout le territoire durant cette journée du vendredi, et a de plus participé au financement des navettes qui faisaient l'aller-retour entre le parc de Gaujac et le centre-ville Lézignanais tout le weekend.

Enfin, un apéritif éphémère a été organisé le samedi en fin d'après midi sur le stand de la communauté de communes, en soutien aux agriculteurs, viticulteurs et éleveurs de notre terroir, en mettant en valeur leurs produits, tous plus délicieux les uns que les autres !



Inauguration de la foire Prom'Aude le 18 mai 2024



Un apéritif éphémère en soutien à l'agriculture sur le stand de la CCRLCM à Prom'Aude



Crédit photo : Shutterstock - Conception : Rangoon

VOTRE MAGAZINE **Interco' mag** VOUS SUIT PARTOUT !

Que vous soyez en voyage, en déplacement pour le travail ou bien que vous viviez hors de la Communauté de Communes pour raison familiale ou professionnelle, restez informé sur toute l'actualité de votre territoire, en vous abonnant à la version numérique !

En complément de la version papier reçue en boîte aux lettres, j'opte pour la version numérique avec possibilité de la recevoir par mail ou bien d'être informé par mail de sa mise en ligne sur le site cclcm.fr

Rendez-vous sur :
www.cclcm.fr/abonnement-journal-en-ligne





COUP DE CŒUR, COUP DE PROJECTEUR !

F.P CONCEPTS, UNE FABRIQUE DE GILETS DE PROTECTION POUR LES CHIENS DE CHASSE

C'est dans la ferme de Caumont le neuf, entre Luc-sur-Orbieu et Ferrals-les-Corbières que Franck Pages a créé, il y a maintenant 8 ans, une fabrique artisanale de gilets de protection pour les chiens de chasse et de vêtements de traque pour les chasseurs de gros gibier. Ancien responsable « recherche et développement » dans une entreprise de gants de protection, Franck Pages, féru d'innovations, a déposé ses brevets avant de se lancer dans l'aventure de cette création d'entreprise qui compte désormais une douzaine d'employés avec un taux de croissance de 10 à 20% chaque année. C'est donc sur un créneau porteur que l'activité se développe, avec des ventes dans toutes les régions de France où se pratique la chasse au gros gibier.

Le produit phare : le gilet de protection pour les chiens de chasse pour éviter les blessures ou même la mort, se vend désormais à plus de 1500 exemplaires chaque année, un succès bâti sur la qualité et le sur-mesure. 35 tailles différentes, adaptées à toutes les races canines pour des équipements de protection résistants au déchirement et à l'abrasion, légers et confortables, car antitranspirants. La fabrique FP concepts produits aussi des gilets et pantalons en matières thermorégulatrices et résistantes pour les chasseurs. Cette déclinaison d'une gamme complète d'équipement de sécurité est complétée par un service après-vente qualitatif. En effet, l'entreprise s'engage à réparer chaque produit déchiré.

Des centaines de chiens sont sauvés chaque année car bien protégés grâce à ces équipements. Innovation toujours, après deux ans de recherche et développement, Franck Pages se lance désormais dans la certification de ses équipements de protection auprès de l'IFCH de Lyon afin d'instaurer une norme CE qui garantirait la sécurité des chasseurs et des chiens contre les produits de contrefaçon, notamment en ajoutant une couche protégeant des chocs en plus des blessures. Plus qu'une entreprise... une pépite.

F.P Concepts : fp.concepts@outlook.fr

Tel : 06 11 23 66 29

Adresse : Caumont-le-Neuf,
11200 Lézignan-Corbières



LES BIODÉCHETS : UNE RESSOURCE INSOUPÇONNÉE

Dès le 1^{er} janvier 2024, en application de la loi AGEC du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, tous les ménages doivent disposer d'une solution pour trier les biodéchets (les épluchures de fruits, de légumes et les restes de repas et déchets verts de jardin). Jusqu'ici, ces déchets qui représentent 30% de notre sac à ordures ménagères sont enfouis voire incinérés avec le reste des ordures ménagères résiduelles (OMR). Le premier objectif de la nouvelle obligation est justement de détourner les déchets alimentaires du flux des OMR. L'autre ambition est de faire décoller une valorisation biologique à travers le compostage de proximité, solution retenue sur le territoire audois.

En valorisant les déchets organiques à domicile, le compostage permet d'obtenir un amendement naturel et de faire des économies ! En effet, plus besoin d'acheter d'amendement ou de terreau. Utiliser son compost permet de limiter voire d'éviter l'usage de produits dangereux et polluants ! Il enrichit la terre de manière naturelle et bien plus encore. C'est pourquoi, la CCRLCM développe et soutient les initiatives de compostage individuel et/ou collectif afin de réduire les déchets. Certaines de ces actions se font en partenariat avec le Covaldem11.

Depuis juillet 2023, la CCRLCM propose des composteurs individuels en bois, d'une capacité de 300L et avec un reste à charge de 10€ pour le citoyen. Chaque foyer peut réserver un composteur.



Vous pouvez acquérir un composteur directement au siège de la CCRLCM du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Vous pouvez télécharger la convention de mise à disposition d'un composteur sur notre site CCRLCM, dans notre nouvelle page sur les biodéchets ou en scannant ce QR code.

Cette page vous procure toutes les informations nécessaires sur le compostage et bien plus encore, n'hésitez pas à la consulter pour aller plus loin dans vos pratiques zéro déchets.

ZOOM

NOUVEAU DANS LE CADRE D'ACTION CITOYENNE « NETTOYONS LA NATURE »

Le service éco-environnement met à disposition gracieusement du matériel spécifique dans le cadre d'opérations ponctuelles sur le nettoyage de la nature. Ces actions pourront être menées à l'initiative de communes, établissements scolaires, associations, entreprises, collectifs citoyens. Elles devront avoir lieu sur le territoire de la CCRLCM.

Pour plus de renseignements et/ou faire une demande, contacter le service éco-environnement : 04.68.27.03.35 ou par mail : tri@cclcm.fr



AVEC LA CARTE INTERACTIVE, TRIER VOS DÉCHETS N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE !

VOUS HABITEZ SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Laissez-vous guider pas à pas pour une gestion simple et efficace de vos déchets



COLLECTE
DES ORDURES
MÉNAGÈRES



POINT D'APPORT
VOLONTAIRE
« DE TRI SÉLECTIF »



COMPOSTEUR
COLLECTIF



DÉCHÈTERIE



RELAIS
TEXTILE

ENSEMBLE AGISSONS POUR UN AVENIR PLUS VERT !

Pour toute demande de renseignements :
tri@ccrlcm.fr

COMMENT ACCÉDER À LA CARTE INTERACTIVE ?

C'est simple :
se rendre sur CCRLCM.fr
rubrique « Vivre ensemble » puis
« prévention et gestion des déchets »

ou bien
encore plus simple,
flashez ce QR code
à l'aide de votre
smartphone ! →





AGENDA CULTUREL

VOS RENDEZ-VOUS



CINÉMA

SÉANCES ÉTÉ 2024

Séances gratuites

18 JUILLET
Les Complices
22h
Cascastel

19 JUILLET
Les Complices
22h
Bouisse

19 JUILLET
Indiana Jones
et le Cadran de la Destinée
22h
Place Cabrié
Lézignan-Corbières

9 AOÛT

1 Indiana Jones
et le Cadran de la Destinée
21h30
Jonquières

10 AOÛT

Maison de retraite
21h30
Fontcouverte

23 AOÛT

Indiana Jones
et le Cadran de la Destinée
21h30
Boutenac

24 AOÛT

Maison de retraite
21h30
Vignevieille

Renseignements : 04-68 27 03 35



AGENDA CULTUREL

VOS RENDEZ-VOUS



3



4

SÉANCES AUX PIEDS DES CITADELLES DU VERTIGE ÉTÉ 2024

Séances gratuites



22 JUILLET
Ce qui nous lie
de Cédric Klapisch
22h
Château d'Aguilar

23 JUILLET
2 Occitanie, la bataille oubliée
de Ugo Bimar & Clément Juarez
22h
Château de Termes

25 JUILLET
3 Ce qui nous lie
de Cédric Klapisch
22h
Château de Villerouge-Termenès

7 AOÛT
La belle verte
de Coline Sereau
21h30
Château de Lastours

12 AOÛT
Eiffel
de Martin Bourboulon
21h30
Château de Peyrepertuse

ANIMATIONS MUSICALES ÉTÉ 2024

22 JUIN
Gipsy Cristales
Laroque-de-Fa

29 JUIN
L'âme de la chanson
Saint-Pierre-des-Champs

6 JUILLET
Rythme and smile
Montbrun-des-Corbières

7 JUILLET
Rythme and smile
Albas

14 JUILLET
L'âme de la chanson
Auriac

20 JUILLET
Bruno Perren Jazz
Roquecourbe

3 AOÛT
Santandrea jazz quintet
Ribaute

20 AOÛT
L'âme de la chanson
Tournissan

24 AOÛT
4 Bruno Perren Chanson
Lairière

Renseignements : 04 68 27 03 35

54 COMMUNES EN TERRE D'AUDE, CORBIÈRES ET MINERVOIS

*Albas Albières Argens-Minervois Auriac Bouisse Boutenac Camplong d'Aude
Canet d'Aude Cascastel-des-Corbières Castelnau-d'Aude Conilhac-Corbières
Coustouge Cruscades Davejean Dernacueillette Escales Fabrezan Félines-Termenès
Ferrals-les-Corbières Fontcouverte Homps Jonquières Lagrasse Lairière Lanet Laroque-de-Fa
Lézignan-Corbières Luc-sur-Orbiu Massac Montbrun-des-Corbières Montjoï Montséret
Mouthoumet Moux Ornaisons Palairac Paraza Quintillan Ribaute Roquecourbe-Minervois
Roubia Saint-André-de-Roquelongue Saint-Couat d'Aude Saint-Laurent de la Cabrerisse
Saint-Martin des Puits Saint-Pierre des Champs Salza Talairan Termes Thézan-des-Corbières
Tournissan Tourouzelle Vigneville Villerouge-Termenès*

